



Numéro de l'acte	2024-103-FINVG
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

QUESTION N°2024-103

FINANCES : BUDGET PRIMITIF CIMETIERE-EXERCICE 2024

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les inscriptions budgétaires et comptables de la M57,

Vu le budget primitif 2024 de la Ville adopté le 15 avril 2024,

Le compte de gestion 2023 faisant apparaître un résultat différent du compte Administratif il convient d'ajuster les inscriptions budgétaires du Budget primitif afin de régulariser les opérations comptables. Ces corrections apportées portent sur le Budget annexe Cimetière

Il convient donc de modifier les lignes de recette 002 pour 6 663.44€ et 011-607 pour 36 717.44€

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé		Chapitre	Libellé	
011	Charges à caractère général	36 718,44 €	013	Atténuation de charges	4 580,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	120,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 863,00 €
014	Atténuation de produits	- €	73	Impôts et taxes	+ - €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €	74	Dotations et participations	- €
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	100,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 268,00 €	76	Produits financiers	- €
68	Dotation aux provisions		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues	- €	78	Reprise sur provisions	- €
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre transfert entre section	- €
042	Opération d'ordre transfert entre section		002	Résultats reportés	6 663,44 €
002	Déficit fonctionnement	- €			
	Total section	38 206,44 €		Total section	38 206,44 €

Ces ajustements de crédits ont pour objectif la bonne intégration des résultats de l'exercice 2023 après l'approbation du compte de gestion à la suite du Conseil Municipal du 15 Avril 2024

Après avoir entendu son rapporteur,

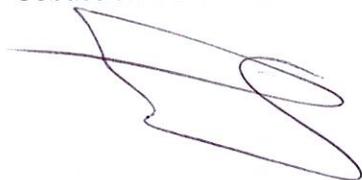
ARTICLE 1 : VOTE aux réajustements des crédits sur le Budget annexe CIMETIERE

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

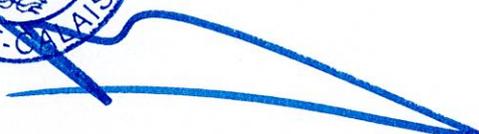
- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,
Sébastien BERNARD



Fait à ARQUES
Le 9 juillet 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

Affiché le 10 juillet 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Neuf Juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Trois Juillet Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **15 présents**
- **3 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **6 absents excusés sans pouvoir**

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Sébastien BERNARD.

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU.

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PREDHOMME.

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît ROUSSEL.

Peggy VAN GOETHEM-MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.